

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIF GENERAL

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Art. Code du travail L.6313-10

OBJECTIFS SPECIFIQUES ET OPERATIONNELS

- Clarifier vos attentes et objectifs
- Identifier vos qualités pour découvrir votre personnalité
- Passer un test d'intérêts professionnels pour dégager des pistes professionnelles
- Retracer votre parcours professionnel pour extraire les compétences transférables et des besoins en formation
- Sélectionner vos valeurs et vos motivations pour orienter son nouveau projet professionnel
- Retenir un projet professionnel en accord avec vos attentes et vos besoins
- Faire des recherches socio-économiques pour tester la faisabilité de votre nouveau projet professionnel
- Créer ou mettre à jour vos supports de recherches d'emploi grâce aux Techniques de Recherches d'Emploi (TRE)
- Sélectionner une formation adéquate si nécessaire
- Définir un plan d'action précis et réalisable



PHASE PRELIMINAIRE

- Analyse de la demande et le besoin du bénéficiaire
- Fixation des objectifs en fonction de la situation et du besoin
- Définition des modalités de déroulement du bilan



PHASE D'INVESTIGATION

- Introspection autour du parcours professionnel et de formation, la personnalité, les compétences, le parcours personnel, les motivations, les valeurs, les désirs professionnels, les contextes professionnels, les intérêts, les passions, les aspirations, les projections et les activités extra-professionnelles...
- Construction des projets professionnels et sélection du projet le plus fiable
- Mise en place du projet et de ses alternatives (emploi, formation et/ou création d'entreprise)



PHASE DE CONCLUSION

- Retour sur le travail accompli
- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Planification des principales modalités et étapes du ou des projets professionnels à court, moyen et long terme
- Plan d'action

Chaque phase aura une durée différente en fonction de la situation du bénéficiaire.

Méthodologie

Entretiens de 2 heures espacés d'une semaine, basés sur les outils mentionnés.

Outils

- Support réflexif "Workbook" élaboré par notre Psychologue du travail, Coach professionnel certifiée et Ingénieure des Ressources Humaines.
- Plateforme Parcouréo® proposant 1266 fiches métiers et des tests d'auto-positionnement via Pass'Avenir® qui permettent de faire le lien avec des métiers correspondant à votre profil.
- Des tests Psychométriques élaborés par des Psychologues tels que : un test d'intérêts professionnels se basant sur la typologie de Holland VOCATION, un test de personnalité se basant sur la typologie Jungienne et un test de personnalité se basant sur la théorie du Big Five.

Documents de fin de Bilan de compétences

- Un document de synthèse mentionnant tous les éléments en lien avec votre profil et votre nouveau projet professionnel, ainsi qu'un plan d'action concret.
- Un certificat de fin de bilan de compétences

Modalité d'évaluation

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction à la fin du bilan et lors d'un entretien de suivi à 6 mois.

Formatrice / Conseillère



Christel LOUVET, Conseillère en bilan de compétences et Coach certifiée

Lieu

12 Rue Edouard Dalmas, 06100 NICE

Dates

A définir

Accessibilité

En cas de handicap, nous signaler vos besoins.

 Accès PMR

Coût

1300€ Net de taxes, éligibles au CPF

Public visé

Tout public

Pré-requis

Aucun

Durée

24 heures dont 10h d'entretien en face à face et 14h de travail personnel (modulables)

Contact

contact@avancerrh.com